



émergences

formation conseil expertises

FORMATIONS

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez vous inscrire à une formation proposée par Émergences, nous vous en remercions.

Pour procéder à votre inscription, nous vous invitons à remplir le bulletin d'inscription ci-dessous en suivant ces étapes :

- 1** Le stagiaire remplit la partie « inscription stagiaire » du bulletin d'inscription.
- 2** Le stagiaire transmet le bulletin d'inscription au financeur (employeur, comité d'entreprise...) qui remplit la partie financement de la formation. Le nom du financeur ainsi que sa signature et son cachet sont indispensables à la prise en charge du stage.
- 3** Le financeur nous retourne le bulletin rempli :

par fax au 01 55 82 17 45 ou
par mail (scan) à : inscription@emergences.fr

- 4** Dès réception, le stagiaire reçoit la confirmation de son inscription, puis sa convocation accompagnée des informations pratiques relatives à la formation. Le financeur reçoit la convention de formation.

Attention : pour les sessions de formation nécessitant un détachement (CHSCT, économique CE) , vous trouverez le modèle de demande de détachement à remettre à l'employeur au plus tard 30 jours avant le début de la formation.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter au **01 55 82 17 40**.

Rappel : Vous bénéficiez d'un **service après formation** (veille documentaire, actualisation des connaissances).

A très bientôt
L'équipe formation



De nombreuses informations sont disponibles sur notre site
www.emergences.fr

SIÈGE : Émergences, 261, rue de Paris, 93556 Montreuil Cedex



Le Secrétaire du Comité d'Entreprise

Le secrétaire du comité d'entreprise impulse les stratégies d'intervention du CE définies avec l'ensemble des élus. Pour rappel, il est seul habilité à établir et signer les procès-verbaux de réunion dont il aura décidé conjointement avec l'employeur de l'ordre du jour. Enfin, il veille à l'exécution des décisions prises par le CE.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître le rôle spécifique du secrétaire et l'ensemble de ses responsabilités.

Savoir préparer et bâtir l'ordre du jour des réunions, puis en rédiger les procès-verbaux.

Etre en mesure d'organiser et dynamiser les travaux du comité d'entreprise.

Maîtriser les cas de consultation du comité et les conséquences juridiques des procédures irrégulières.

Travailler avec l'ensemble des experts sollicités par le CE.

Prévenir les conséquences de la loi de « sécurisation » de l'emploi.

LES + DE LA FORMATION

Un suivi post formation pendant toute la durée de votre mandat

Des plateformes en ligne pour se documenter et échanger

L'accès aux colloques et matinales Emergences

Une délégation régionale pour suivre vos besoins



De nombreuses informations sont disponibles sur notre site
www.emergences.fr

SIÈGE : Émergences, 261, rue de Paris, 93556 Montreuil Cedex



APRES LA FORMATION : 3 OUTILS A VOTRE DISPOSITION

Le portail TANDEM

Le portail tandem est d'abord destiné aux stagiaires des formations pour les IRP : CE, CHSCT, DP, CTE... Il est également ouvert aux IRP confiant des travaux d'étude ou d'expertise à Emergences. Avec ce portail, Emergences met à votre disposition une veille documentaire sur toutes les questions intéressant les missions et prérogatives des IRP, pour compléter, actualiser et élargir les connaissances acquises en formation.

www2.emergences.fr/tandem (code remis lors du stage de formation)

Un blog dédié aux CHSCT

Vous y trouverez un nombre important de documents en lien avec les missions et prérogatives des CHSCT comme avec les thèmes abordés lors de votre formation. Vous pourrez également nous adresser vos questions et/ ou nous faire parvenir des documents.

www2.emergences.fr/blogs/chsct (code remis lors du stage de formation)

Le forum des IRP (veille de la presse)

Le forum des IRP offre une veille sur la presse en ligne pour les domaines intéressant les missions et prérogatives des IRP. Il est accessible depuis le site d'Emergences ou à partir de l'adresse www.ce-chsct.fr. **Son accès est libre.** Il est possible de s'abonner à une lettre d'information des nouveaux articles mis en ligne.



De nombreuses informations sont disponibles sur notre site
www.emergences.fr

SIÈGE : Émergences, 261, rue de Paris, 93556 Montreuil Cedex

FORMATION

Bulletin d'inscription

Intitulé Le secrétaire du Comité d'Entreprise

Dates

Prix net* 298€ X 2 = 596€
(exonéré de TVA)

Lieu :

* Coût de la formation hors transport, restauration, hébergement

INSCRIPTION DU STAGIAIRE

M. Mme Mlle NOM

Prénom :

Fonction

Entreprise, organisation

Effectif de votre Etablissement

Secteur d'activité :

Adresse professionnelle

Code postal

Ville :

Tél.

Fax :

e-mail (en majuscule)

(indispensable pour accéder aux outils en ligne)

Adresse personnelle

(si nécessaire pour l'envoi de la convocation)

Dans votre entreprise, êtes-vous en délégation unique du personnel : oui non

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Nom du financeur

Adresse professionnelle

Code postal

Ville :

Tél.

Fax :

e-mail

Numéro de déclaration d'existence pour la formation professionnelle : 11 930 301 393

A réception du bulletin d'inscription, une convention de formation sera transmise au financeur. Toute inscription ne sera considérée comme définitive qu'à réception de cette convention accompagnée d'un versement représentant 30% du montant de l'action de formation.

Formation économique aux membres des CE
art. L2325-44 : Agrément n° 99-469
Arrêté du 29/03/99 - Préfecture Ile-de-France

Formation des représentants du personnel au CHSCT
art. L4614-14 : Agrément n° 88-1344
Arrêté du 31/12/88 - Préfecture Ile-de-France

Date, nom et signature du responsable :

Cachet :